

Image not found or type unknown



Succession capital prévoyance

Par **david1982**, le **11/05/2015 à 11:18**

Bonjour,rnrn Mon père est décédé en janvier.rn Son employeur m'a transmis un dossier pour le versement du capital de prévoyance décès.rn Il a divorcé il y a 30 ans mais n'a apparemment pas modifié le nom du bénéficiaire alors qu'il l'a fait pour le reste des papiers.rn Me voilà donc privé de ce droit !rn Qu'est-il possible de faire sachant que ma mère a été remariée depuis et que mon père et lui n'avaient plus aucun contact?rn Il est évident qu'il s'agit d'un oubli et qu'il n'aurait pas souhaité que quoique ce soit lui revienne.rnrn Merci de votre retour.rnrn Cordialement.

Par **chaber**, le **11/05/2015 à 12:16**

bonjourrnrnquelle est la clause exacte des bénéficiaires désignés?rnrnvotre père était-il remarié?